

Résultats ENGIE au 30 septembre 2018

Croissance organique soutenue et confirmation des objectifs annuels

Les résultats à fin septembre 2018 démontrent la solidité du modèle d'ENGIE. En dépit d'impacts financiers défavorables dus aux importantes maintenances non programmées d'unités nucléaires en Belgique, d'effets de change négatifs et de l'effet dilutif des cessions, l'Ebitda est stable sur la période et affiche une croissance organique¹ solide.

Cette croissance organique de l'Ebitda de 5,0 % reflète la performance d'ensemble des activités du Groupe.

ENGIE confirme ses objectifs pour l'année 2018 pour le résultat net récurrent part du Groupe (dans le bas de la fourchette), le ratio dette nette / Ebitda et le dividende. Cette confirmation repose en particulier sur l'hypothèse d'un redémarrage des unités nucléaires belges conformément au calendrier REMIT² publié à ce jour ainsi que sur un Ebitda légèrement inférieur³ à l'indication initiale de 9,3 à 9,7 milliards d'euros.

Chiffres-clés au 30 septembre 2018⁴

- **Chiffre d'affaires** : 43,0 milliards d'euros, en croissance brute de 0,4 % et en croissance organique de 1,0 %.
- **Ebitda** : 6,5 milliards d'euros, en décroissance brute de 0,3 % et en croissance organique de 5,0 %.
- **Résultat opérationnel courant⁵** : 3,5 milliards d'euros, stable en brut et en croissance organique de 7,7 %.
- **Dette nette** : 20,6 milliards d'euros, soit - 1,9 milliard d'euros par rapport à fin 2017.

Dans la continuité du repositionnement stratégique entamé en 2016, ENGIE a poursuivi avec succès son développement dans ses activités stratégiques majeures.

Ses positions ont ainsi été renforcées dans les **solutions clients** par des acquisitions ciblées dans les services aux Etats-Unis, par une croissance du carnet de commande dans les activités d'installation ainsi que par l'augmentation du nombre de contrats de ventes d'électricité et de gaz en offres de marché en France. Dans les **infrastructures**, le cap des 2 millions de compteurs communicants gaz installés en France a été franchi. Dans les **activités renouvelables**, environ 0,8 GW de capacités éoliennes et solaires ont d'ores et déjà été ajoutées en 2018 et il est prévu de mettre en service 1,2 GW de capacités supplémentaires d'ici fin 2018.

Grâce aux cessions et aux investissements de croissance réalisés ainsi qu'aux gains de performance obtenus depuis le lancement du plan de 3 ans 2016-18, le Groupe désormais **reconfiguré** et **plus rentable** présente un **potentiel de croissance amélioré**.

Concernant le nucléaire, Electrabel, filiale d'ENGIE, a mis à jour fin septembre 2018 l'**agenda des révisions programmées de plusieurs unités nucléaires belges**. Le taux de disponibilité des centrales nucléaires belges est désormais attendu à 52 % pour 2018, induisant une **contribution financière négative des activités nucléaires attendue à - 0,6 milliard d'euros au niveau de l'Ebitda en 2018**.

Des **mesures importantes** ont été prises pour résoudre ces problèmes techniques ponctuels en coopération étroite avec les autorités belges, afin d'en compenser les effets financiers négatifs et de soutenir la Belgique afin de contribuer à garantir son approvisionnement électrique cet hiver.

N.B. Les notes de bas de page se trouvent en page 8.



La dette nette du Groupe a été réduite de manière significative, notamment grâce à une génération de cash opérationnelle⁶ en hausse, et **la solidité de la structure financière du Groupe a été confirmée** par les agences de notation qui placent le Groupe en tête de son secteur de ce point de vue.

A l'occasion de la présentation des résultats au 30 septembre 2018, Isabelle Kocher, Directrice Générale d'ENGIE, a déclaré : « *ENGIE présente une croissance solide depuis le début de l'année, à l'exception des activités nucléaires en Belgique. Cette bonne performance a permis de compenser les impacts financiers liés aux indisponibilités du parc nucléaire belge, qui devrait progressivement retrouver les taux de disponibilité de ces dernières années grâce aux efforts engagés par nos équipes. ENGIE continue de se développer dans ses activités stratégiques majeures, en particulier la production d'électricité peu émettrice de CO₂, les infrastructures et les solutions clients.* »

Données financières au 30 septembre 2018

En milliards d'euros	30/09/2018	30/09/2017 ⁷	Δ 2018/17 brute	Δ 2018/17 organique
Chiffre d'affaires	43,0	42,9	+ 0,4 %	+ 1,0 %
Ebitda	6,5	6,5	- 0,3 %	+ 5,0 %
Résultat opérationnel courant⁵	3,5	3,5	+ 0,0 %	+ 7,7 %
Cash flow from operations⁸ (CFFO)	4,7	5,3	- 0,6 Md €	
Dette nette financière	20,6	- 1,9 Md € vs. 31/12/2017		

Analyse des données financières au 30 septembre 2018

Chiffre d'affaires de 43,0 milliards d'euros

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2018 s'élève à 43,0 milliards d'euros, en variation de + 0,4 % en brut et de + 1,0 % en organique.

La variation brute du chiffre d'affaires est impactée par un effet de change défavorable sur la quasi-totalité des devises (principalement lié à la dépréciation du dollar américain, du real brésilien et du dollar australien face à l'euro) ainsi que par des effets de périmètre globalement positifs.

La croissance organique du chiffre d'affaires s'explique majoritairement par la forte augmentation de la production d'électricité d'origine renouvelable, principalement hydraulique, en France et au Brésil, et par la mise en œuvre de la régulation du stockage de gaz en France. Ces effets positifs sont partiellement compensés en particulier par la moindre contribution des activités de production d'électricité d'origine nucléaire à la fois affectées par un recul des volumes du fait d'arrêts plus importants et par une diminution des prix captés. Par ailleurs, le chiffre d'affaires est également impacté par l'effet des nouvelles modalités de comptabilisation des contrats d'approvisionnement long terme de gaz en Europe depuis fin 2017, sans incidence sur l'Ebitda, ainsi que par les conditions de marché moins favorables pour la production d'électricité *merchant* en Europe.

Ebitda de 6,5 milliards d'euros

L'**Ebitda** de la période s'élève à 6,5 milliards d'euros, en variation de - 0,3 % en brut et en croissance organique de + 5,0 %.



La croissance brute de l'Ebitda intègre un effet de change défavorable, notamment lié à la dépréciation du real brésilien et du dollar américain face à l'euro, et un effet périmètre négatif s'expliquant principalement par la cession de la centrale de production d'électricité à base de charbon Loy Yang B en Australie début 2018 et des activités de production d'électricité d'origine thermique au Royaume-Uni et en Pologne en 2017. Cet effet périmètre négatif est partiellement compensé par l'acquisition de deux concessions hydroélectriques au Brésil fin 2017 et par plusieurs acquisitions en 2017, dont Tabreed, leader des réseaux urbains de froid au Moyen-Orient, et Keepmoat Regeneration, leader des services de rénovation pour les collectivités locales au Royaume-Uni.

La croissance organique de l'Ebitda s'explique principalement par la bonne performance des activités d'achat et de vente d'énergie, liée à un contexte de marché favorable en Europe et à l'effet du changement du mode de gestion de certains contrats long terme de la Business Unit GEM (Global Energy Management), par les effets constatés au niveau du chiffre d'affaires et par les effets du programme de performance *Lean 2018*. Ces effets viennent plus que compenser l'indisponibilité d'unités nucléaires belges sur la période.

Selon les segments, la performance organique de l'Ebitda est contrastée :

- **L'Ebitda du segment Amérique du Nord** affiche une croissance organique du fait de conditions climatiques favorables aux Etats-Unis et au Canada pour les activités de production d'électricité d'origines thermique et renouvelable et du fait de la contribution du parc solaire Holman mis en service au Texas au second semestre 2017.
- **L'Ebitda du segment Amérique latine** présente une croissance organique qui s'explique principalement par l'amélioration de la contribution des activités de production hydroélectrique au Brésil, par des augmentations tarifaires dans la distribution de gaz au Mexique et en Argentine ainsi que par de nouveaux contrats long terme de vente d'électricité au Chili. Ces effets sont partiellement compensés par la fin de contrats long terme de vente d'électricité au Pérou fin 2017.
- **L'Ebitda du segment Afrique / Asie** connaît une décroissance organique s'expliquant principalement par des effets défavorables relatifs aux *one-offs* positifs en 2017 liés au contrat Fadhili en Arabie Saoudite et à la résolution de litiges au Moyen-Orient ainsi que par la fermeture de la centrale à charbon Hazelwood en Australie en mars 2017.
- **L'Ebitda du segment Benelux** est en décroissance organique principalement à cause de la baisse de volumes liée majoritairement aux arrêts prolongés de différentes unités nucléaires (en particulier Doel 3 du 22 septembre 2017 au 5 août 2018 et Tihange 3 depuis le 31 mars 2018) ainsi qu'à la baisse des prix captés de l'électricité. Ces effets négatifs sont partiellement compensés par des volumes plus importants réalisés dans les activités de commercialisation d'énergie aux particuliers.
- **L'Ebitda du segment France** présente une croissance organique principalement liée à la forte augmentation de la production électrique d'origine hydraulique partiellement compensée par une baisse des marges dans les activités de commercialisation de gaz aux particuliers.
- **L'Ebitda du segment Europe hors France et Benelux** enregistre une croissance organique qui s'explique notamment par une meilleure performance dans les ventes d'énergie en Italie et en Roumanie ainsi que par de bonnes conditions hydrologiques en Espagne.



- L'**Ebitda du segment Infrastructures Europe** affiche une croissance organique du fait principalement de la mise en œuvre de la régulation de stockage de gaz en France au 1^{er} janvier 2018 et de la bonne performance des activités de stockage de gaz au Royaume-Uni.
- L'**Ebitda du segment GEM (Global Energy Management)** est en croissance organique s'expliquant principalement par la bonne performance des activités d'achat et de vente de gaz dans un contexte de marché favorable, comparativement au premier trimestre 2017 qui était marqué par des difficultés d'approvisionnement dans le sud de la France, et par le changement du mode de gestion de certains contrats long terme.
- L'**Ebitda du segment Autres** est en croissance organique malgré la baisse de la contribution des activités thermiques *merchant* en Europe, qui avaient bénéficié en 2017 de conditions de marché exceptionnellement favorables, car cette moindre contribution est plus que compensée par les économies réalisées dans le cadre du programme *Lean 2018*.

Résultat opérationnel courant⁵ de 3,5 milliards d'euros

Le **résultat opérationnel courant après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence** s'élève à 3,5 milliards d'euros, stable en brut et en croissance organique de + 7,7 %, porté par les taux de croissance de l'Ebitda et par des amortissements moins importants qu'en 2017.

Dettes nette financière de 20,6 milliards d'euros

La **dettes nette financière** s'établit à 20,6 milliards d'euros, en réduction de - 1,9 milliard d'euros par rapport à fin décembre 2017. Elle bénéficie principalement du *cash flow from operations*⁸ sur l'exercice (4,7 milliards d'euros), des effets du programme de rotation de portefeuille (4,2 milliards d'euros ; avec notamment la finalisation des cessions des activités Exploration-Production, des activités GNL *midstream and upstream*, de la centrale de production d'électricité à base de charbon Loy Yang B en Australie et des activités de distribution en Hongrie ainsi que le classement en « Actifs destinés à être cédés » de la participation dans Glow, opérateur de centrales de production d'électricité dans la région Asie-Pacifique), de l'évolution nette de l'encours d'obligations hybrides (0,4 milliard d'euros) ainsi que d'un effet change légèrement favorable. Ces éléments sont partiellement compensés par les investissements bruts de la période (5,7 milliards d'euros) ainsi que par le versement de dividendes aux actionnaires d'ENGIE SA (0,8 milliard d'euros) et aux participations ne donnant pas le contrôle (0,6 milliard d'euros).

Le ***cash flow from operations (CFFO)***⁸ s'établit à 4,7 milliards d'euros, en recul de - 0,6 milliard d'euros. Cette évolution s'explique par la normalisation de la variation de besoin en fonds de roulement pour - 1,0 milliard d'euros, partiellement compensée par une amélioration de la génération de cash opérationnelle⁶, par de moindres décaissements d'impôts et par une baisse du coût de la dette.

A fin septembre 2018, le **ratio dettes nette financière / Ebitda** s'élève à 2,25x, inférieur à l'objectif d'un ratio inférieur ou égal à 2,5x et en légère hausse par rapport à fin décembre 2017. Le coût moyen de la dette brute de 2,53 % est en légère baisse par rapport à fin décembre 2017.

Le **ratio dettes nette économique**⁹ / Ebitda s'établit à 3,8x, stable par rapport à fin décembre 2017.



Le 30 avril 2018, l'agence de notation S&P a confirmé le rating long terme A- de ENGIE en faisant passer sa perspective de négatif à stable. Le 13 juin 2018, l'agence de notation Moody's a confirmé le rating long terme A2 de ENGIE avec une perspective stable.

Stratégie de repositionnement d'ENGIE réussie

ENGIE a poursuivi avec succès son **repositionnement stratégique** :

- le **programme de rotation de portefeuille** s'établit à ce jour à 12,9 milliards d'euros¹⁰ de cessions annoncées et déjà finalisées dans leur totalité (hors prise en compte de la cession de la participation dans Glow) ;
- le **programme d'investissements** est finalisé, avec 13,8 milliards d'euros¹⁰ d'investissements de croissance investis depuis 2016 et 1,1 milliard d'euros d'investissements sécurisés à fin septembre 2018 ;
- sur le **programme de performance *Lean 2018***, 1,2 milliard d'euros¹⁰ de gains nets au niveau de l'Ebitda ont été réalisés à fin septembre 2018. A ce jour, le Groupe a identifié la totalité des actions à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de 1,3 milliard d'euros d'économies à fin 2018.

Ce repositionnement stratégique se traduit par des positions de premier plan du Groupe dans les **activités renouvelables** représentant désormais environ 24 % des capacités installées du Groupe et comprenant un portefeuille de projets de plus de 10 GW. Dans les **infrastructures**, le Groupe détient plus de 27 milliards d'euros d'actifs régulés en France et fait état de développements importants à l'international, en particulier en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. Dans les **solutions clients**, le Groupe dispose de plus de 24 millions de contrats BtoC et a vu les acquisitions réalisées depuis 2015 en BtoB contribuer pour plus de 2 milliards d'euros supplémentaires au chiffre d'affaires.

Par ailleurs, ce repositionnement stratégique réussi se matérialise également par une **hausse de la rentabilité du Groupe**, avec en particulier un ROCEp attendu en hausse de 30 bp sur la période 2016-18¹¹.

Objectifs financiers 2018

Le Groupe confirme ses objectifs financiers pour 2018¹² :

- un **résultat net récurrent part du Groupe compris entre 2,45 et 2,65 milliards d'euros, attendu dans le bas de la fourchette**. Cet objectif repose en particulier sur l'hypothèse d'un redémarrage des unités nucléaires belges conformément au calendrier REMIT publié à ce jour ainsi que sur un Ebitda légèrement inférieur³ à l'indication initiale de 9,3 à 9,7 milliards d'euros donnée au marché le 8 mars 2018 ;
- un **ratio dette nette financière / Ebitda inférieur ou égal à 2,5x** et le maintien d'une **notation de catégorie "A"** ;
- un **dividende de 0,75 euro par action au titre de 2018**, payable en numéraire.

Faits marquants du Groupe

- **10 janvier 2018 : ENGIE établit un nouveau record en matière d'obligations hybrides avec le coupon le plus bas encore jamais atteint par un Corporate.** ENGIE a profité des conditions de marché attractives pour réaliser sa première émission hybride sous format Green pour un montant de 1 milliard d'euros. L'obligation perpétuelle subordonnée porte un coupon de 1,375 % et sa première période de non-call est de 5,25 ans. Elle viendra remplacer les émissions de 600 millions d'euros, 3,875 %, non-call 2018 et de 300 millions de livres Sterling, 4,625 %, non-call 2019. Avec ces emprunts, le total obligataire émis par ENGIE en Green Bond depuis 2014 atteint 6,25 milliards d'euros, confirmant son engagement à jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique tout en accompagnant le développement de la finance verte.
- **18 mai 2018 : Décision du Conseil d'Administration d'ENGIE : Jean-Pierre Clamadieu nouveau Président d'ENGIE.** A l'issue de l'Assemblée générale de ses actionnaires qui a marqué la fin du mandat et de la présidence de Gérard Mestrallet et la désignation de Jean-Pierre Clamadieu en tant qu'administrateur indépendant, le Conseil d'administration d'ENGIE s'est réuni et a nommé à l'unanimité Jean-Pierre Clamadieu Président du Conseil d'administration. Il a également nommé Gérard Mestrallet Président d'honneur du Groupe, saluant ainsi l'ensemble de son action. Par ailleurs, le Conseil d'administration a enregistré le départ de Stéphane Pallez. Ross McInnes, nommé administrateur indépendant par l'Assemblée générale, rejoint le Comité d'audit du Conseil d'administration. Christophe Agogué, qui succède à Olivier Marquer dont le mandat d'administrateur salarié pour le collège « ingénieurs, cadres et assimilés » arrivait à échéance, est nommé membre du Comité pour l'Ethique, l'Environnement et le Développement Durable. Le Conseil d'administration est désormais composé de 19 membres dont 9 indépendants, 8 femmes et 5 nationalités différentes.
- **18 mai 2018 : Réaction à la décision du Conseil d'Etat sur les tarifs réglementés de vente d'électricité en France.** ENGIE prend acte de la décision du Conseil d'Etat sur sa requête, publiée le 18 mai 2018, jugeant que les tarifs réglementés de vente d'électricité sont contraires au droit européen, en l'absence de mécanisme de réexamen périodique et compte tenu de leur application trop large englobant les clients particuliers mais également les clients professionnels. ENGIE se félicite de cette avancée bénéfique aux consommateurs professionnels qui disposeront d'un véritable choix grâce à des prix plus compétitifs. Ils auront plus facilement accès aux offres innovantes proposées par l'ensemble des fournisseurs, comme celles d'ENGIE. ENGIE regrette néanmoins que le Conseil d'Etat ait retenu une analyse différente de celle du 19 juillet 2017, qui avait considéré, pour d'autres motifs, que le maintien des tarifs réglementés de vente de gaz naturel était contraire au droit européen, après avoir sollicité l'avis de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Ainsi, ENGIE sera attentif à ce que les tarifs réglementés de vente d'électricité aux clients particuliers fassent l'objet d'un réexamen périodique permettant aux fournisseurs alternatifs de proposer des offres compétitives pour être en mesure de concurrencer efficacement l'opérateur historique. En effet, ENGIE considère que le maintien des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les particuliers ferait perdurer une profonde distorsion de concurrence sur les marchés de l'énergie où se confrontent les mêmes acteurs et conforte excessivement la position dominante de l'opérateur historique en électricité en France. Il appartiendra aux autorités et tribunaux européens, qui n'ont pas été sollicités, contrairement à ce qui avait été fait pour les tarifs réglementés de vente de gaz naturel, de faire connaître leur point de vue.



- **20 juin 2018 : ENGIE conteste avoir reçu une aide d'Etat du Luxembourg.** ENGIE prend note du sens de la décision de la Commission européenne rendue le 20 juin 2018 à l'encontre du Luxembourg. Cette dernière porte sur deux décisions anticipatives fiscales de 2008 et 2010 relatives au traitement fiscal d'opérations de financement d'activités du Groupe au Luxembourg. ENGIE a pleinement respecté la législation fiscale applicable et considère ne pas avoir bénéficié d'une aide d'Etat. Par ailleurs, ENGIE a été transparent en demandant, par anticipation, aux autorités luxembourgeoises, la confirmation de sa bonne interprétation du droit luxembourgeois. ENGIE ne manquera pas de faire valoir tous ses droits pour contester la qualification d'aide d'Etat estimant que la Commission n'a pas apporté la preuve d'un avantage fiscal sélectif. Ainsi, ENGIE demandera l'annulation de cette décision de la Commission devant les juridictions compétentes.
- **06 juillet 2018 : Evolution du comité exécutif d'ENGIE à compter du 6 juillet 2018.** Afin de coordonner les efforts de performance des entités opérationnelles d'ENGIE, Paulo Almirante devient Directeur des Opérations (COO) du Groupe. Fort d'une expertise industrielle et d'une expérience internationale reconnues, il soutiendra l'action des membres du comité exécutif au service des programmes de performance et de développement en cours. Il reste par ailleurs Directeur Général Adjoint chargé des Business Units Generation Europe, Brésil, Europe du Nord, du Sud et de l'Est, Moyen-Orient, Asie du Sud et Centrale, Turquie et de la Responsabilité Environnementale et Sociétale.
- **13 juillet 2018 : ENGIE, en partenariat avec Nexity, projette de créer son futur campus au sein d'un éco-quartier exemplaire sur le territoire de Paris La Défense.** ENGIE et Nexity ont conclu un partenariat financier et technologique pour acquérir et transformer ensemble en éco-quartier exemplaire un terrain industriel de 9 hectares situé à La Garenne-Colombes, dans les Hauts-de-Seine (92) en France. Ce nouveau territoire de Paris La Défense accueillera notamment un futur éco-campus d'ENGIE. Les deux groupes mutualiseront leurs savoir-faire respectifs en matière de ville durable et de transition énergétique pour développer ce projet urbain d'intérêt général, en collaboration étroite avec la Ville et les acteurs publics. Pour ENGIE, dans le respect des prérogatives de ses instances représentatives du personnel concernées, il s'agira de créer, à l'horizon 2022-2023, un campus sur-mesure de plus de 120 000 m², aux meilleurs standards de qualité de vie au travail, pour regrouper notamment des équipes d'Île-de-France dans un lieu fédérateur, favorisant la coopération, la transversalité et l'ouverture.
- **03 août 2018 : Bilan de l'opération « Link 2018 » : ENGIE atteint 4 % d'actionnariat salarié avec 40 000 nouvelles souscriptions.** Lancé par ENGIE le 15 février 2018 et finalisé ce 2 août, le plan d'actionnariat salarié Link 2018 a permis à plus de 40 000 salariés du Groupe dans 18 pays de participer, pour une souscription totale qui s'élève à 340 millions d'euros, correspondants à 33 millions d'actions. Il s'agit de la première opération d'actionnariat salarié depuis le virage stratégique pris par ENGIE en 2016 visant à repositionner le Groupe sur des métiers d'avenir et dont la mise en œuvre est le fruit de l'engagement des salariés. Le nombre de souscripteurs a augmenté de plus de 25 % par rapport à la précédente opération, Link 2014, confirmant la confiance des collaborateurs dans le plan de transformation. En France, ce sont plus de 30 000 salariés qui se sont engagés sur 10 ans en souscrivant à la nouvelle formule Link+. Les actionnaires salariés détiennent désormais plus de 4 % du capital d'ENGIE. Le Groupe permet ainsi à ses salariés de participer autrement à sa transformation, en acquérant des parts de l'entreprise à des conditions privilégiées.
- **18 septembre 2018 : ENGIE 1^{ère} utility de l'indice Dow-Jones Sustainability Index World.** ENGIE voit sa performance RSE de nouveau reconnue par l'agence de notation extra-financière RobecoSAM qui confirme en 2018 l'appartenance du Groupe aux indices Dow Jones Sustainability Index (DJSI) World et



Europe. L'évaluation 2018 positionne le Groupe comme « industry leader » de son secteur (Multi and Water Utilities) avec une note de 82 sur 100. Lancé en 1999, le DJSI World est le premier indice global à distinguer les entreprises les plus performantes en matière de durabilité. Les entreprises intégrées dans le DJSI sont recommandées à l'investissement durable par RobecoSAM, dont la notation est considérée comme la plus réputée auprès des experts (incluant ONG, administrations, universités, entreprises, médias) et comme la plus crédible, après le CDP (ex-Carbone Disclosure Project).

Notes de bas de page

¹ Hors effets change et périmètre.

² Règlement (UE) n° 1227/2011 du Parlement européen et du Conseil concernant l'intégrité et la transparence du marché de gros de l'énergie.

³ Attendu à environ 9,2 milliards d'euros.

⁴ Variations par rapport à la même période en 2017.

⁵ Y compris quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence.

⁶ i.e. marge brute d'autofinancement opérationnelle (MBAO).

⁷ Données 2017 retraitées suite au classement des activités GNL *midstream and upstream* en « activités non poursuivies » à compter de mars 2018 et à l'application des nouvelles normes IFRS 9 et IFRS 15.

⁸ *Cash flow from operations* = *Free Cash Flow* avant Capex de maintenance.

⁹ Données retraitées suite au classement des activités GNL *midstream and upstream* en « activités non poursuivies » à compter de mars 2018 et pro forma des provisions et contrats de location.

¹⁰ Impact cumulé du 1^{er} janvier 2016 au 30 septembre 2018.

¹¹ Return On productive Capital Employed (ROCEp) = rentabilité des capitaux productifs investis, entre fin 2018 (estimé) et fin 2015 (réel)

¹² Ces objectifs et cette indication excluent les contributions de l'E&P et du GNL et reposent sur des hypothèses de température moyenne en France, de répercussion complète des coûts d'approvisionnement sur les tarifs régulés du gaz en France, d'absence de changements comptables significatifs autre que ceux liés à IFRS 9 et IFRS 15, d'absence de changement substantiel de réglementation et de l'environnement macro-économique, d'hypothèses de prix des commodités basées sur les conditions de marché au 31 décembre 2017 pour la partie non couverte de la production et de cours de change moyens suivants pour 2018 : €/€ : 1,22 ; €/BRL : 3,89 et ne tiennent pas compte d'impacts significatifs de cessions non encore annoncées au 31 décembre 2017.



La présentation de la conférence téléphonique investisseurs sur les résultats financiers au 30 septembre 2018 est disponible sur le site internet du Groupe :

<http://www.engie.com/investisseurs/resultats-3/resultats-2018/>

PROCHAINS EVENEMENTS

28 février 2019 : Publication des résultats annuels 2018

17 mai 2019 : Assemblée générale des actionnaires



Avertissement important

Les agrégats présentés sont ceux habituellement utilisés et communiqués aux marchés par ENGIE. La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits ou des services futurs ou les performances futures. Bien que la direction d'ENGIE estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres ENGIE sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'ENGIE qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par ENGIE auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), y compris ceux énumérés sous la section « Facteurs de Risque » du document de référence d'ENGIE (ex GDF SUEZ) enregistré auprès de l'AMF le 28 mars 2018 (sous le numéro D.18-0207). L'attention des investisseurs et des porteurs de titres ENGIE est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur ENGIE.

A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de l'énergie et des services, qui repose sur trois métiers clés : la production d'électricité bas carbone, notamment à partir de gaz naturel et d'énergies renouvelables, les infrastructures énergétiques et les solutions clients. Portés par notre ambition de contribuer à un progrès harmonieux, nous relevons les grands défis mondiaux comme la lutte contre le réchauffement climatique, l'accès à l'énergie pour tous, ou la mobilité, et proposons à nos clients particuliers, entreprises et collectivités des solutions de production d'énergie et des services qui réconcilient intérêts individuels et enjeux collectifs.

Sobres en carbone, nos offres intégrées, performantes et durables s'appuient sur les technologies digitales. Au-delà de l'énergie, elles facilitent le développement de nouveaux usages et favorisent de nouveaux modes de vie et de travail. Notre ambition est chaque jour portée par chacun de nos 150 000 salariés dans 70 pays. Avec nos clients et nos partenaires, ils constituent une communauté d'imaginative builders, des femmes et des hommes qui imaginent et construisent aujourd'hui des solutions d'avenir pour un progrès harmonieux.

Chiffre d'affaires 2017 : 65 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, BEL 20, Euro STOXX 50, STOXX Europe 600, MSCI Europe, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, Euro STOXX Utilities, STOXX Europe 600 Utilities) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Contact presse :

Tél. : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com



ANNEXE : CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF PAR SEGMENT

Chiffre d'affaires <i>En millions d'euros</i>	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation brute	Variation organique
Amérique du Nord	2 451	2 170	+ 12,9 %	+ 8,2 %
Amérique Latine	3 438	3 325	+ 3,4 %	+ 14,7 %
Afrique / Asie	2 984	3 004	- 0,7 %	+ 4,6 %
Benelux	4 740	4 898	- 3,2 %	- 3,2 %
France	10 528	9 828	+ 7,1 %	+ 4,2 %
Europe hors France & Benelux	6 782	6 168	+ 10,0 %	+ 6,0 %
Infrastructures Europe	4 133	3 779	+ 9,4 %	+ 9,4 %
GEM	4 844	5 776	- 16,1 %	- 15,8 %
Autres	3 143	3 922	- 19,9 %	- 10,6 %
Groupe ENGIE	43 043	42 870	+ 0,4 %	+ 1,0 %

Le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de + 0,4 % en brut avec + 595 millions d'euros d'effets périmètre (+ 1 159 millions d'euros d'effets entrants liés principalement aux acquisitions de Keepmoat Regeneration dans la rénovation des bâtiments au Royaume-Uni, de Talen dans les services aux Etats-Unis, de MCI dans la réfrigération et la climatisation en France et des centrales hydroélectriques de Jaguar et Miranda au Brésil et - 564 millions d'euros d'effets sortants liés principalement aux cessions d'actifs de production d'électricité d'origine thermique au Royaume-Uni, en Australie et en Pologne), - 829 millions d'euros d'effets de change, résultant d'impacts change négatifs sur la quasi-totalité des devises, principalement le dollar américain, le real brésilien et le dollar australien, et + 407 millions d'euros liés à la croissance organique. En organique, le chiffre d'affaires est en hausse de + 1,0 %.

Le segment **Amérique du Nord** affiche une variation brute positive de son chiffre d'affaires, l'effet négatif du taux de change étant plus que compensé par les effets de périmètre positifs résultant de l'acquisition des activités de services de Talen en septembre 2017 et d'Unity en mars 2018 ; en variation organique, la hausse s'explique principalement par les conditions climatiques favorables aux Etats-Unis et au Canada pour les activités de production d'électricité d'origines thermique et renouvelable.

Le chiffre d'affaires du segment **Amérique Latine** est en hausse brute, du fait notamment des dépréciation du real brésilien (- 18 %) et du dollar américain (- 6 %) plus que totalement compensées par la contribution des deux centrales hydroélectriques au Brésil acquises fin 2017 (Jaguar et Miranda). En organique, la croissance est portée par l'amélioration de la contribution des activités de production hydroélectrique au Brésil, par des augmentations tarifaires au Mexique et en Argentine dans la distribution de gaz ainsi que par de nouveaux contrats long terme de vente d'électricité au Chili malgré la fin de contrats long terme de vente d'électricité au Pérou fin 2017.

Le chiffre d'affaires du segment **Afrique / Asie** est en légère baisse brute et en progression organique. Le chiffre d'affaires brut est impacté par un effet de change négatif sur le dollar américain, le dollar australien et la livre turque avec un impact net des effets de périmètre non significatif (l'effet négatif de la cession, en



janvier 2018, de la centrale à charbon Loy Yang B en Australie étant plus que compensé par la contribution positive de plusieurs acquisitions dans le domaine des solutions client en Afrique du Sud, au Maroc, en Côte d'Ivoire, en Ouganda et en Australie). La croissance organique s'explique principalement par une hausse des ventes dans les activités de commercialisation d'énergie en Australie et une augmentation des volumes de production d'électricité thermique contractée en Thaïlande partiellement compensées par l'impact de la fermeture, en mars 2017, de la centrale à charbon d'Hazelwood en Australie et par la baisse des volumes de production d'électricité thermique contractée en Turquie.

Le segment **Benelux** voit son chiffre d'affaires reculer tant en brut qu'en organique. Cette diminution provient des activités de production d'électricité d'origine nucléaire qui sont à la fois affectées par un recul des volumes du fait d'arrêts plus importants en 2018 qu'en 2017 (en particulier Doel 3 du 22 septembre 2017 au 5 août 2018 et Tihange 3 depuis le 31 mars 2018) et par une diminution des prix captés. Ces effets négatifs sont partiellement compensés par les effets volumes favorables enregistrés dans les activités de commercialisation d'énergie.

Pour le segment **France**, le chiffre d'affaires est en hausse brute et en hausse organique. La croissance brute intègre l'effet de l'acquisition de plusieurs sociétés de services sur le segment des professionnels (principalement MCI et Icomera). La hausse organique est notamment liée à l'augmentation de la production électrique d'origine hydraulique et à la progression des ventes d'électricité sur le segment des particuliers.

Le segment **Europe hors France & Benelux** affiche une croissance brute et organique de son chiffre d'affaires principalement sur l'activité solutions clients. La croissance brute intègre notamment l'acquisition en avril 2017 de Keepmoat Regeneration (rénovation des bâtiments au Royaume-Uni) et un effet change négatif principalement dû à la dépréciation de la livre sterling, du leu roumain et du franc suisse. La croissance organique est liée au démarrage de l'activité de vente d'énergie aux particuliers en juin 2017 au Royaume-Uni, à l'effet prix positif sur l'activité de commercialisation de gaz et d'électricité en Roumanie, ainsi qu'au développement des services en Autriche, Roumanie et Espagne.

Le chiffre d'affaires contributif du segment **Infrastructures Europe** est en progression tant en brut qu'en organique. Cette hausse s'explique principalement dans les activités de stockage de gaz par la mise en œuvre de la nouvelle réglementation en France au 1^{er} janvier 2018 et par un développement des ventes pour compte propre au Royaume-Uni, et par la bonne performance commerciale dans les activités de terminaux méthaniers. Cette hausse est partiellement compensée par un effet température défavorable aux infrastructures de distribution de gaz, ainsi que par l'impact négatif de l'évolution des tarifs d'accès aux infrastructures de distribution de gaz (- 2,05 % au 1^{er} juillet 2017 et + 2,01 % au 1^{er} juillet 2018).

Le chiffre d'affaires du segment **GEM (Global Energy Management)** est en baisse en brut et en organique du fait principalement du changement de méthode comptable appliqué à la gestion des contrats d'approvisionnement long terme de gaz et des contrats de capacités de transport et de stockage.

Le chiffre d'affaires du segment **Autres** est en diminution brute et organique. Les effets non organiques proviennent principalement de la cession en 2017 des activités de production d'électricité d'origine thermique au Royaume-Uni et en Pologne. La décroissance organique sur la période provient principalement de la baisse des activités de ventes de gaz aux professionnels en France et de conditions de marché moins favorables sur la production d'électricité *merchant* en Europe.

ANNEXE : ANALYSE DE LA CROISSANCE ORGANIQUE EN BASE COMPARABLE

<i>En millions d'euros</i>	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation brute/organique
Chiffre d'affaires	43 043	42 870	+ 0,4 %
Effet périmètre	- 1 159	- 564	
Effet change		- 829	
Données comparables	41 884	41 478	+ 1,0 %

<i>En millions d'euros</i>	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation brute/organique
Ebitda	6 462	6 485	- 0,3 %
Effet périmètre	- 140	- 232	
Effet change		- 233	
Données comparables	6 322	6 020	+ 5,0 %

<i>En millions d'euros</i>	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation brute/organique
Résultat opérationnel courant⁵	3 505	3 503	+ 0,0 %
Effet périmètre	- 121	- 176	
Effet change		- 186	
Données comparables	3 384	3 142	+ 7,7 %

ANNEXE : AUTRES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Développer la production d'électricité peu émettrice de CO₂

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018 :

- ENGIE et SUEZ partenaires pour accélérer la transition énergétique des territoires en développant l'énergie solaire.
- Emmanuel Macron, Narendra Modi et Isabelle Kocher inaugurent le parc solaire d'ENGIE à Mirzapur en Inde.
- ENGIE acquiert Infinity Renewables aux Etats-Unis, développeur de projets éoliens et solaires.
- ENGIE remporte un projet éolien de 200 MW en Inde, portant à 1 GW les capacités renouvelables du Groupe dans le pays.
- AIR PRODUCTS et ENGIE innovent ensemble en signant un contrat qui certifie la traçabilité de l'électricité verte grâce à la blockchain.
- ENGIE et Meridiam remportent deux projets solaires photovoltaïques au Sénégal.
- Nouvelle étape pour ENGIE dans les énergies renouvelables avec le développement d'un projet éolien de 300 MW en Espagne.
- ENGIE confirme sa position de N°1 du solaire et de l'éolien en France avec l'acquisition du groupe LANGA.
- ENGIE cède la totalité de sa participation dans Glow en Asie-Pacifique, et cesse ainsi toute exploitation de centrale charbon dans la région.
- ENGIE et EDPR se félicitent de la confirmation de leurs projets éoliens en mer en France.
- ENGIE et SUSI construisent un parc éolien de 208 MW en Norvège.
- ENGIE, leader du dernier appel d'offres solaire avec près de 230 MW remportés, confirme sa position de n° 1 du solaire en France.
- ENGIE renforce sa position de n°1 de l'éolien en France avec l'acquisition d'un portefeuille de projets de près de 500 MW.

Depuis le 1^{er} octobre 2018 :

- ENGIE et GreenYellow créent une société dédiée au développement de l'autoconsommation solaire photovoltaïque pour les entreprises et les collectivités en France.
- Eoliennes en mer des Iles d'Yeu et de Noirmoutier : feu vert pour ENGIE, EDPR et la Banque des Territoires.

Développer les infrastructures

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018 :

- Le 22 février 2018, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a publié trois délibérations qui mettent en œuvre la régulation des stockages souterrains de gaz en France.
- Les partenaires du projet GRHYD inaugurent le premier démonstrateur Power-to-Gas en France.

Développer les solutions intégrées pour ses clients

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018 :

- Acquisition d'Electro Power Systems, pionnier des solutions de stockage hybrides.
- ENGIE acquiert SoCore Energy aux Etats-Unis, développeur, propriétaire et opérateur intégré d'installations solaires basé à Chicago.



- ENGIE et Axium acquièrent un système énergétique desservant six établissements médicaux affiliés à Harvard aux États-Unis.
- ENGIE acquiert Unity International Group, société d'installation en génie électrique basée à New York City.
- ENGIE enrichit son offre d'autoconsommation solaire en France.
- ENGIE renforce sa position dans les services aéroportuaires avec l'acquisition d'une entreprise suisse.
- ENGIE inaugure la plus importante flotte utilitaire hydrogène et la première station multi-carburants alternatifs en France.
- ENGIE rachète Flashnet, une entreprise IoT spécialisée dans l'éclairage public intelligent.
- ENGIE investit dans HomeBiogas, fournisseur d'une solution innovante de production de biogaz pour les particuliers.
- ENGIE et Maltem s'associent pour fonder Blockchain studio et annoncent une première levée de 1,9 million d'euros.

Depuis le 1^{er} octobre 2018 :

- ENGIE fournira 100 bus électriques à la ville de Santiago du Chili en 2019.
- ENGIE remporte un contrat important de rénovation et de gestion de bâtiments de l'Université de Kingston à Londres.